

2. Dans l'affirmative, pourquoi?

3. Des établissements publics ou des particuliers ont-ils fait des réclamations au ministère des Postes contre cet ordre nouveau?

4. Le ministère a-t-il songé qu'il était désirable de revenir à la pratique ancienne d'insérer le nom et l'adresse dans les certificats d'enregistrement?

L'hon. M. BURRELL (secrétaire d'Etat):

1. Oui.

2. On avait l'habitude d'insérer dans le certificat le nom et l'adresse du destinataire et aussi ils apparaissaient dans les cinq millions de formules de certificats qui étaient remplies, chaque année, aux bureaux de poste des différentes villes. Le système d'enregistrement étant si bien organisé qu'il ne se perdait de colis que dans la proportion de un pour quarante mille, on a jugé que l'insertion du nom et de l'adresse du destinataire dans le certificat était inutile, et d'autant plus inutile qu'ils figurent aux dossiers des bureaux de poste, où on peut se les procurer au besoin. D'ailleurs, l'expéditeur peut, à son gré, les insérer dans le certificat de recommandation afin de pouvoir collationner la formule avec son propre dossier. On s'est ainsi dispensé des services de plusieurs employés, on a réduit la besogne aux guichets des objets recommandés, et l'on a fait disparaître l'encombrement, les retards et les inconvénients inutiles.

3. Non.

4. Non.

CABLES SOUS-MARINS.

M. PARENT demande:

1. Combien de câbles sous-marins pour service télégraphique existent actuellement entre le Canada et les pays d'Europe?

2. A quelle date chacun a-t-il été posé?

3. Combien appartiennent à l'initiative privée et combien, s'il en est, appartiennent au peuple canadien?

4. En est-il qui appartiennent au Canada, en tout ou en partie, et dans l'affirmative:

(a) Combien le Gouvernement en a-t-il achetés, et de qui, et combien en a-t-il posés?

(b) Le Gouvernement en a-t-il construit ou posé, et dans l'affirmative, à quel prix, le Gouvernement en a-t-il acheté un, et dans l'affirmative, de qui, et à quel prix?

(c) Quels ont été les revenus du pays, de ce chef?

(d) Sous l'administration de quel ministre de la Couronne s'est fait l'achat ou le posage de semblables câbles ou câbles sous-marins?

(e) Quel ministère tient le contrôle de ces câbles, et quels en sont les préposés (1) dans notre pays? (2) hors de notre pays?

(f) Des messages venant des ministres de la Couronne, ou envoyés par leur ordre, soit payés par le trésor public ou expédiés gratis, ont-ils été transmis par câble sous-marin appartenant en tout ou en partie à l'Etat canadien, et avaient-ils directement ou indirectement quel-

que chose à voir dans le vote des soldats d'outre-mer et aussi dans le retour au Canada d'officiers et de soldats avant la démobilisation? et, dans l'affirmative, de qui venaient ces messages, et à qui avaient-ils été adressés?

QUESTIONS TRANSFORMEES EN DEMANDE DE DOCUMENTS.

Par M. MURPHY:

1. Des soumissions ont-elles été soumises au département des impressions et de la papeterie publiques, le 25 septembre, le 29 septembre, et le 16 octobre 1919, respectivement, pour les fournitures suivantes d'enveloppes:

1 mil. 100m. enveloppes n° 11 White Wove.

1 mil. 100m. enveloppes n° 8 White Wove.

1 mil. enveloppes n° 11 Manille.

100 m. enveloppes n° 14 White Wove.

300 m. enveloppes n° 12 White Wove.

1 m. enveloppes n° 7 Manille?

2. Dans l'affirmative, combien de soumissions ont été envoyées dans chaque cas; quels étaient les soumissionnaires et quels étaient leurs prix, et à qui l'entreprise a-t-elle été accordée dans chaque cas?

3. Si dans un cas quelconque la soumission la plus basse n'a pas été acceptée, pourquoi a-t-on adjugé à un soumissionnaire plus élevé?

Par M. CURRIE:

1. Des soldats de l'armée expéditionnaire canadienne sont-ils actuellement dans les prisons ou camps de détention britannique ou français?

2. Dans l'affirmative, combien?

3. Quels sont les noms desdits soldats, la nature de leur délit, du tribunal et du terme d'emprisonnement?

4. Le gouvernement a-t-il l'intention d'accorder l'amnistie aux soldats convaincus de délits militaires? Dans l'affirmative, quand?

5. Combien de soldats de l'armée expéditionnaire canadienne sont dans les prisons britanniques ou françaises pour délits criminels?

DEMANDES DE DOCUMENTS.

Par M. McLEAN (Royal):

Copie de tous télégrammes, correspondance, et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Nouveau-Brunswick, touchant le transfert de quais dans le fleuve Saint-Jean et ses tributaires, y compris copie de toute correspondance touchant les responsabilités du gouvernement fédéral quant à l'entretien et les réparations de ces quais.

Copie de tous rapports et avis présentés par les fonctionnaires du département des Travaux publics durant les années 1918-1919 touchant la condition des quais sur le fleuve Saint-Jean et ses tributaires, et les réparations requises.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

M. ARMSTRONG (Lambton): Le Gouvernement voudra-t-il bien répondre aussitôt que possible à la question n° 6.

M. MACKIE (Edmonton): Je désirerais savoir quelle est la signification de "question réservée" quand le Gouvernement ne donne pas de réponse. Cela veut-il dire que les questions incrites à cette session recevront une réponse à la prochaine?